Signeur en herbe

L'association « Signeur en herbe » a été créée en 2009 en Belgique. Son objectif est de promouvoir un bilinguisme précoce français/langue des signes.
Elle fonctionne avec un réseau d'intervenants spécialisés : enseignants spécialisés, professeurs de langue de signes, logopèdes, kiné, puéricultrice sourde.
Les actions s'articulent autour de 3 publics cibles que sont les familles, les enfants et les professionnels.

- **Les familles** : l'association propose des groupes de discussions et des débats pour soutenir les parents dans l'apprentissage de la langue des signes et la transmission du français. Les problématiques abordées sont concrètes : n'y a-t-il pas un danger de perturber l'enfant en lui proposant d'apprendre la langue des signes dès le plus jeune âge ? Quelles sont les aides à la communication orale ?
- – **Les enfants (0 à 8 ans)** : Mise en place des groupes de jeu en langue des signes. Grâce à cette mise en contexte ludique et socialisante, les enfants associent alors leur langue à la notion de plaisir.
  Les activités proposées permettent aux enfants de développer leurs compétences linguistiques et d'enrichir leur vocabulaire.
  Dans tous les cas, il ne s'agit pas des cours de langue, l'enfant ne doit pas se sentir évalué, observé.
  Parents et enfants assistent à des lectures d'histoires, de contes, apprennent ensemble des comptines, réalisent différents bricolages…
- **– Les professionnels des écoles et des crèches** : des formations et des interventions autour du bilinguisme sont proposées par l'association notamment pour travailler les représentations sur la surdité et combattre les préjugés et les peurs.

Pour obtenir plus de détails sur les ateliers, consultez notre site :
http://signeurenherbe.over-blog.com